

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **SI Prieuré-Cour en liquidation, Genève**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 23.06.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **18.08.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: SI Prieuré-Cour en liquidation, c/o Cofigen SA, rue du Jeu-de-l'Arc 15, 1207 Genève
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: l'atention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'art. 3 CO.
- Etude de Mes Bernasconi & Terrier, notaires

1205 Genève

(01084842)